

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

Commission Gatineau, Ville en santé

2^e séance — 14 mars 2024 – 9 h 01 à 11 h 56

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin, président

Steve Moran, vice-président

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue

Nicolas Heidecker — Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Stéphanie Ayotte — Centraide Outaouais

Sylvie Lafontaine — Direction de la santé publique

Jeneviève Caron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Stéphane Lacasse en remplacement de Nadine Peterson — Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Nathalie St-Amour — Université du Québec en Outaouais

Personne-ressource

Myriam Houde — Service de police de la Ville de Gatineau

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction générale

Ressources internes

Mychelle Vaive, cheffe de service, planification et développement des communautés — SLSDC

Josée Marcil, agente de développement social et communautaire — SLSDC

Josiane Cossette, coordonnatrice, planification et développement — SLSDC

Nicolas Côté, coordonnateur de projet Violence conjugale — SPVG

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions — Direction générale

Autres personnes présentes :

Mathee Warnett, conseillère politique — Cabinet de la mairie

Olivia Gninihi, attachée politique

ABSENCES :

Line Bernier — Office d'habitation de l'Outaouais

Kathleen Barrette — Société de transport de l'Outaouais

Martin St-Jean — Cégep de l'Outaouais

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC

Patrick Campeau, Chef de section – développement des communautés

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et il ouvre la séance à 9 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un sujet est ajouté au varia : Semaine de la santé durable

Il est proposé par Nathalie St-Amour

Appuyé par Alicia Lacasse-Brunet

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 25 janvier 2024

Le procès-verbal de la 1^{re} séance tenue le 25 janvier 2024 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

4. Tour de table des partenaires

Les membres sont invités à partager leurs nouvelles.

Stéphane Lacasse se joint à la séance à 9 h 06.

Steve Moran se joint à la séance à 9 h 08.

5. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

6. Point statutaire : Mise à jour du dossier de l'itinérance

L'hiver clément a sans doute contribué au bon fonctionnement de la halte-chaleur et au déroulement de l'hébergement au Motel Montcalm. Les places sont utilisées à bon escient. Aucun débordement n'a eu lieu ; l'ouverture d'espaces supplémentaires ne fut pas nécessaire. Le plan de contingence n'a pas été déployé. La situation demeure toutefois préoccupante. Beaucoup de premiers épisodes d'itinérance sont notés.

L'organisation du Sommet sur l'itinérance et le développement social prévu les 17 et 18 avril 2024 progresse bien. Quatre rencontres du comité de travail ont eu lieu. La tenue de cet événement permettra d'élaborer et de proposer un plan d'action concerté. Les inscriptions sont en cours. Les personnes souhaitant s'inscrire au Sommet peuvent communiquer directement avec le président.

Du côté du déplacement des personnes campant au site de l'aréna Robert-Guertin, huit chantiers internes et externes sont planifiés à partir du printemps 2024. Une halte pérenne et des logements transitoires seront construits. Le démarrage de ces chantiers s'échelonnara sur les deux prochaines années. La démolition de l'aréna se fera à court terme, soit vers le début du mois de juin. Les édifices des Habitations de l'Outaouais métropolitain sur la rue Carillon seront démolis par la suite.

Un comité de pilotage interservices en itinérance a été mis en place pour faciliter la mise en œuvre de la démarche de relocalisation des personnes en situation d'itinérance en lien avec ces divers projets.

Trois sites potentiels appartenant à la Ville de Gatineau sont évalués pour accueillir les personnes en situation d'itinérance occupant présentement le site de l'aréna Robert-Guertin. Une rencontre d'information avec celles-ci est prévue la semaine du 25 mars.

7. Faits saillants du rapport d'impact 2023 du service 211 et stratégie de mobilisation des partenaires du milieu pour l'année 2024

Le document Faits saillants du rapport d'impact 2023 du service 211 à Gatineau et stratégie de mobilisation du milieu est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

Les objectifs de la présentation sont de : 1. Présenter les faits saillants du rapport d'impact du service 211 à Gatineau, produit par le Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM) ; 2. Informer les membres de la stratégie de mobilisation des partenaires du milieu.

Lancé en août 2023, le service 211 est offert gratuitement aux personnes résidant à Gatineau en partenariat avec le Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM) comme fournisseur de service. Le CRGM a aussi produit pour la Ville le rapport d'impact 2023. Un protocole d'entente a été signé entre la Ville de Gatineau, Centraide Outaouais et le Centre de Référence du Grand Montréal jusqu'au 31 décembre 2026 pour offrir ce service.

Complémentaire aux lignes 311 et 811, le service 211 permet de diriger les personnes requérantes vers des services sociocommunautaires locaux en fonction des besoins exprimés. Le répertoire en ligne contient près de 8 000 ressources. Ce service recueille de façon anonyme des données afin d'en savoir davantage sur les défis et les enjeux exprimés par les utilisateurs. Une refonte de leur site WEB est en cours. Une équipe de chercheurs du CRGM poursuit le développement des interfaces et la mise à jour des données et ressources communautaires.

Statistiques – 1^{er} août à décembre 2023

- 441 communications (appels téléphoniques et clavardage en ligne);
- 608 besoins exprimés;
- 860 références données;
- 236 organismes référés;
- 47 % des utilisatrices étaient des femmes ; 46 % des hommes ; 6 % de groupes ou familles; 1 % autres;
- Langues de communication utilisées : 88 % français; 12 % anglais;
- 63 % des utilisateurs avaient plus de 50 ans ; 16 % avaient plus de 70 ans.

Besoins ou demandes exprimés	Taux
Logement	17 %
Santé mentale et dépendance	16 %
Emploi et revenu	12 %
Alimentation	11 %
Soutien personnel, familial et social	11 %
Justice, consommation et sécurité publique	8 %
Assistance matérielle	6 %
Santé	4 %
Information et aiguillage	4 %
Services gouvernementaux	4 %
Sports et loisirs	3 %
Transports	2 %
Bénévolat et dons	1 %
Éducation	1 %

Les données recueillies indiquent une progression mensuelle des demandes.

Des exemples sont présentés quant à la base de données et aux possibilités de forage afin d'obtenir plus de détails quant à celles-ci.

En ce qui a trait à la stratégie de communication et de mobilisation des partenaires, deux séances d'information sont prévues le 23 mai prochain ; une en présentiel et l'autre en virtuel. Cette stratégie vise à permettre aux divers partenaires du milieu de bien connaître le service 211 (familiarisation et appropriation des outils et du service). La rencontre permettra d'entendre et de comprendre les besoins du milieu, de mettre à jour les coordonnées des partenaires et d'expliquer les processus d'actualisation des renseignements de la banque de données utilisée par le CRGM. Le but étant que les partenaires du milieu puissent agir en tant qu'ambassadeurs en promouvant son utilisation auprès des citoyennes et des citoyens. Une invitation à ces séances sera partagée avec les membres de la Commission et les partenaires du milieu en avril.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- Des suggestions sont notées quant aux partenaires à approcher pour relayer l'information sur le service 211 : centre de services scolaires (incluant l'éducation aux adultes); Centre Islamique de l'Outaouais, l'AFIO et autres organismes d'accueil des nouveaux arrivants, site Web AdoGatineau ; bureaux de députés.
- L'objectif des séances d'information est d'outiller et de familiariser les partenaires du milieu pour qu'ils deviennent des ambassadeurs afin qu'ils puissent aiguiller les gens vers le 211. Ces séances permettront également de porter un regard sur les éléments à améliorer. Les séances sont destinées aux organismes et aux partenaires de la communauté. Il serait intéressant de voir à la faisabilité de ce type de séances pour le grand public.
- On suggère un arrimage entre les équipes du 811, 311 et 211 pour promouvoir les services de façon réciproque. Lors du délai d'attente au 811, un message pourrait, par exemple, diriger les personnes ayant besoin du soutien d'organismes au 211.
- Il semble que peu de données sont disponibles quant à la qualité du référencement et du soutien communautaire reçu à la suite d'un appel. Un suivi pourra être fait auprès du CRGM afin de savoir si des données en ce sens sont ou seront recueillies.
- Il est possible de forer le répertoire des données à un certain degré. Parfois, des étapes de forage additionnelles auraient pu être utiles pour aller davantage en profondeur dans les extractions de données. On mentionne que l'utilisation de la base de données sociale sera abordée lors des séances d'information du 23 mai.
- Le Centre de Référence du Grand Montréal est avisé que l'ajout de Gatineau, sous la page d'accueil, serait pertinent pour mieux aiguiller les personnes, organismes et partenaires lors de leur recherche en ligne. Un rappel sera fait auprès d'eux le 23 mai.

Jeneviève Caron quitte la séance à 10 h. Le quorum est maintenu.

- Le clavardage n'est pas automatisé ; il est réalisé par de vraies personnes.
- Un service de traduction est disponible. Le 211 dispose d'un service d'interprètes par téléphone qui permet de répondre en plus de 200 langues. Ce service est gratuit et accessible en quelques minutes seulement.

Steve Moran quitte la séance à 10 h 05. Le quorum est maintenu.

- Le service 211 est beaucoup trop associé aux personnes âgées alors que celles-ci ne représentent que 16 % des personnes l'utilisant. Il est suggéré que des efforts de communication soient déployés afin d'élargir le spectre des personnes visées par ce service. Les efforts de communications en 2024 auront lieu auprès du grand public, mais particulièrement auprès des aînés et des personnes handicapées.

Pause de 10 h 09 à 10 h 27

Steve Moran se joint de nouveau à la séance à 10 h 27.

8. Plan d'action en violence conjugale du SPVG

Le document Ensemble au meilleur de nous-mêmes — Plan d'action en violence conjugale est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

L'objectif de la présentation est d'informer les membres sur l'organisation des services offerts par le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG), le processus ayant conduit à la rédaction du plan d'action en violence conjugale, les composantes de ce plan d'action et l'importance de la consultation.

Le plan d'action est en vigueur depuis 2023. Il se terminera en 2026. La problématique de la violence conjugale est prise en charge par un ensemble de services et de personnes intervenant au sein du SPVG : gendarmerie (165 policières et policiers) ; équipe d'intervention et de soutien (accompagnement des personnes victimes de violence conjugale dans le processus judiciaire) ; services des enquêtes (dossiers plus complexes et graves) et recherche, développement et stratégie organisationnelle. L'approche utilisée pour l'élaboration du plan d'action a été celle du 360° ; quatre consultations regroupant une quinzaine de partenaires externes, dont les maisons d'hébergement, ainsi que des partenaires de la diversité culturelle, sexuelle et sociale.

Le plan comprend douze axes, dix-sept objectifs et soixante-treize actions. Dix partenaires contribuent à un comité-conseil mis en place pour suivre les travaux de mise en œuvre du plan et conseiller quant à l'évaluation de ceux-ci. La mise en œuvre du plan est animée par une culture de la performance, c'est-à-dire une recherche de la manière la plus optimale de faire les choses. Le milieu de la recherche est également sollicité pour faire avancer les pratiques. Au cours de la prochaine année, des comités consultatifs regroupant des personnes victimes de violence sont prévus, et ce, dans le but de recueillir leurs connaissances, leurs expériences et leurs suggestions pour améliorer les pratiques. Des consultations citoyennes (questionnaires expérientiels et groupes de discussion) sont également prévues.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- On félicite l'ouverture à la diversité, aux particularités de la violence conjugale chez les personnes de même sexe ou les personnes immigrantes. Le corps professoral de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) compte des ressources spécialisées en violence conjugale qui pourraient être intéressantes pour ce projet et le comité-conseil. Un accompagnement peut être offert par le biais de stages à la maîtrise. L'UQO offre aussi des services de formation continue. Des projets pilotes peuvent être évalués par le biais de projets de maîtrise en travail social.
- On demande quel est l'impact du plan d'action sur les citoyennes et les citoyens. L'impact se fait sentir dans la collaboration lors des interventions. Le plan a un impact sur la santé de la population en général par l'offre de services plus adéquats aux personnes victimes et auteurs de la violence conjugale.
- On salue le travail effectué, la complémentarité des missions et le rapprochement des valeurs des divers partenaires engagés dans le plan d'action. Le plan mise sur une approche où le travail ne peut se faire seul, où un continuum est assuré en prenant en considération les champs d'action de chacun des partenaires engagés.
- On demande si la criminalisation du contrôle coercitif pourrait constituer une avancée pour contrer et prévenir la violence conjugale. Le fait d'en parler constitue en soi une avancée. La police n'intervient que lorsqu'il y a une infraction. Il faudra voir comment cette notion est définie ainsi que les autres indicateurs de violence conjugale pour faire cheminer un dossier. Cela pourrait faciliter les référencement.

9. Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires : État d'avancement

Le document Plan d'action — Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

L'objectif de la présentation est de faire état de l'avancement des projets en lien avec le Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS).

Une entente financière conclue entre le gouvernement fédéral et le ministère de la Sécurité publique du Québec permet de soutenir les actions des dix plus grandes villes du Québec pour contrer la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Un montant de 2,5 millions a été octroyé à la Ville de Gatineau. La responsabilité du projet incombe au Service des loisirs, des sports et du développement communautaire (SLSDC) et au SPVG.

L'élaboration du plan d'action de Gatineau se concentre sur la prévention du crime et de la violence chez les jeunes de 7 à 35 ans. Ses composantes sont :

SPVG	SLSDC
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un portrait des enjeux de sécurité urbaine ▪ Développer un modèle novateur de police de proximité ▪ Développer une trajectoire de services pour clientèle hautement à risque 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie collaborative de prévention du crime et de la violence chez les jeunes 7 à 35 ans

À ce jour, un portrait des enjeux de sécurité urbaine a été produit en fonction des seize secteurs policiers. Ce portrait permet de bien comprendre la réalité des secteurs choisis et de prioriser les actions et les stratégies à déployer.

Du travail a également été réalisé par le SPVG en vue de développer un modèle novateur de police de proximité. Un premier projet pilote aura lieu en 2024.

Une trajectoire de services est en développement pour un référencement des personnes ayant commis un délit et qui présentent plusieurs facteurs de risque et de vulnérabilité. L'objectif est de modifier le parcours de ces personnes avant que ne se cristallisent les facteurs de risques menant à la criminalité.

De son côté, le SLSDC travaille à élaborer et mettre en œuvre une stratégie collaborative de prévention du crime et de la violence chez les jeunes de 7 à 35 ans. Le ministère de la Sécurité publique demande de développer des actions qui cibleront spécifiquement des groupes de personnes à risque de vivre ou commettre de la violence. Dans cette optique, la stratégie développée comporte deux volets : sur mesure (intervention de longue durée comprenant une collaboration et une mobilisation des organismes et des citoyens) et ponctuel (réponse ciblée à une situation émergente et de courte durée qui nécessite un moins grand déploiement).

La mise en œuvre d'un premier plan d'action sur mesure pour le secteur policier 12 débutera ce printemps. Deux autres plans sur mesure seront ensuite élaborés.

Nathalie St-Amour quitte la rencontre à 11 h 28. Le quorum est maintenu.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- On demande si, dans la perspective de créer un *hub* sur la criminalité, un groupe de réflexion sera mis en place pour réfléchir aux changements à apporter à la loi québécoise portant sur la confidentialité des renseignements personnels. Une loi qui protège autant comporte-t-elle plus d'avantages que d'inconvénients? On relève que l'idée est intéressante puisque le partage d'information constitue le « nerf de la guerre ». Or, ce partage n'est pas facile dans le contexte actuel. Le ministère serait à voir comment des changements peuvent être apportés à la Loi sur l'accès des documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- En ce qui concerne le groupe d'âge choisi, il est mentionné que la criminalité débute de plus en plus jeune. À partir de 12 ans, les jeunes sont responsables de leurs gestes criminels. Il est donc souhaité de commencer la prévention dès l'âge de 7 ans.

10. Varia

La Commission est invitée à participer à la Semaine de la santé durable. Une journée d'activités se tiendra en Outaouais le 4 avril prochain. Les personnes seront invitées à échanger sur la thématique de l'origine des maladies et des solutions pour les réduire. Le SLSDC suggère d'y présenter la révision des politiques ainsi que des cadres sportifs et d'activités physiques. L'invitation sera transmise aux membres.

11. Prochaine séance

On informe les membres que la prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé est prévue le 9 mai 2024.

12. Levée de la séance publique

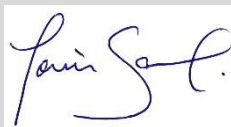
*Il est proposé par Sylvie Lafontaine
Appuyé par Nicolas Heidecker*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 56.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN



COORDONNATRICE
ÉLAINE DÉRY